



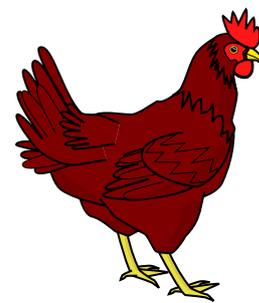
En aviculture il existe plusieurs types d'élevage qui correspondent à un produit bien défini à la consommation :

- **Volailles standards ou exports** : bâtiments clos, isolés et ventilés sur aires paillées.
- **Volailles labellisées ou certifiées** : souche à croissance lente, alimentation riche, bâtiment à faible densité avec parcours, durée d'élevage plus longue, tri sévère à l'abattoir.

La production de volailles sous label est en progression constante et bénéficie d'une qualité incontestée.

Caractéristiques techniques et réglementaires des différentes productions

Production	Souche	Densité moyenne	Surface parcours	Surface moyenne des bâtiments	Alimentation	Contrôle
Poulet bio	Croissance lente	10/m ²	4m ² /volaille 2,5m ² /volaille (bâtiment mobile)	40 à 400m ²	100% bio	Organisme certificateur indépendant
Poulet certifié	Croissance intermédiaire	15/m ²	Pas de parcours	1 200m ²	100% végétal	Organisme certificateur indépendant
Poulet Label Rouge	Croissance lente Label Rouge	11/m ²	2m ² /volaille	400m ² maxi (4 bâtiments maxi)	75% céréales minimum	Organisme certificateur indépendant



Un contexte français favorable et en évolution

La production de viande de volaille en Union Européenne est estimée par l'Itavi à partir d'Eurostat et de statistiques nationales (SSP, Mapama, Defra, Destatis, Istat) à **15,3 millions de téc (tonne équivalent carcasse) en 2019 (+1% par rapport à 2018)**.

La production de poulet a diminué de 1,2% en 2019 avec une production française de volailles de 1,75 millions de téc en 2019 (-1,9%).

La consommation de volailles s'élève à 1,850 millions de téc en 2019 avec notamment **+3% pour la consommation de poulet en 2019**. Les achats des ménages en poulet frais comptent pour 45% du volume total des achats de volailles et de lapins avec une consommation de **21,4kg de poulet/habitant/an**.

La hausse de la consommation des ménages se fait au profit des importations puisqu'en 2019 le poulet représente **89% du volume total des importations** provenant essentiellement d'Allemagne, de Pologne et de Belgique.

Techniquement parlant

La **contractualisation** est une particularité de la filière. Avant d'investir, l'agriculteur doit contacter un abattoir, une coopérative ou une entreprise proposant un contrat **garantissant un revenu** et disposant de sa propre unité d'abattage. Ceci est dû au fait que les cycles de productions sont rapides et qu'ils demandent une certaine technicité.

Ainsi, **chaque aviculteur appartient à une filière de production** : il est approvisionné par un couvoir et par une firme d'aliment et sait avant d'entrer les poussins, à qui le lot sera vendu.

Respect du cahier des charges :

Une attention particulière doit être portée :

- Aux conditions d'ambiance générales dans le bâtiment
- Aux résultats des animaux durant la phase de démarrage
- Aux aspects environnementaux (voisinage, épandage du fumier ...)



Temps de travail :

Les **temps de travaux sont irréguliers** car il y a des périodes où il faut être très disponible. Par exemple, pour le ramassage du lot et le chargement du camion en fin de bande, la main d'œuvre est ponctuelle notamment la nuit.

Le **nettoyage et la désinfection d'un poulailler label de 400m² demandent environ 600 heures de travail/an.**

Type de travail	Période	Temps/jour	Total
Surveillance	0 à 3 semaines	3 h/jour	63h
Alimentation	3 semaines à la fin	1,5 h/jour	35h
Enlèvement des poulets	3 à 13 semaines	4h/jour avec 4 personnes	16h
Désinfection	En fin de bande		2h
Nettoyage du matériel	En fin de bande		16h
TOTAL			132h/bande



Economiquement parlant

Critères techniques (2018)

	Bio
Densité animaux/m ²	10
Age à l'enlèvement	87,9 jours
Poids vif à l'enlèvement	2,3 kg
Gain moyen quotidien	26 g/jour
Indice de consommation	3
Taux de mortalité	3,4%
Taux de saisie technique	0,5%
Taux de déclassement	6,8%
Durée du vide sanitaire	25,4 jours
Nombre de rotation	3,2
Productivité par lot	22,1kg/m ²
Productivité (kg/an/m²)	71,0
Index de performance	85,5

	Standard	Certifié	Label
Densité à la mise en place	22,1	18,81	11,00
Nombre de bandes par an	7,2		3,2
Age d'abattage (jours)	35,3	58,6	88,1
Poids vif à l'enlèvement kg	1,91 kg	2,17	2,31
Indice de consommation	1,64	2,16	3,08
Mortalité (%)	4,4	3,48	3
Vide sanitaire (jours)	16,5		26,6
Index de performance moyen	314,3	169	83,5
Nb kg/m²/an	287,6		79

Coûts de production (2018)

Un poulailler nécessite un niveau d'investissements élevé variable en fonction du type de bâtiment (source : ITAVI, 2017). Il faut compter 234€/m² pour un bâtiment standard et 210€/m² pour un bâtiment label. Les aviculteurs peuvent bénéficier d'aides à l'installation.

La production peut être « **intégrée** » par une **organisation de production** ce qui signifie que le producteur apporte sa main d'œuvre et le bâtiment et qu'il n'a pas à supporter la charge « poussin + aliment ».

Type de production	Coût de production en 2018
Poulet standard	0,843€/kg vif
Poulet certifié	1,009€/kg vif
Poulet label	1,593€/kg vif
Poulet bio	2,567€/kg vif

	Poulets standards		Poulets certifiés		Poulets label		Poulets bio	
	€/kg vif	€/m ² /an	€/kg vif	€/m ² /an	€/kg vif	€/m ² /an	€/kg vif	€/m ² /an
Dotation aux amortissements	0,085	24,44	0,122	24,44	0,272	22,27	0,310	22,27
Frais financiers	0,008	2,33	0,012	2,33	0,027	2,12	0,030	2,12
Autres charges de structure	0,015	4,45	0,022	4,45	0,049	3,91	0,054	3,91
Total charges fixes	0,109	31,22	0,155	31,22	0,358	28,30	0,394	28,30
Chauffage	0,024	6,86	0,026	5,17	0,047	3,73	0,054	3,87
Frais vétérinaire	0,016	4,54	0,024	4,92	0,031	2,47	0,048	3,45
Désinfection	0,006	1,77	0,006	1,22	0,013	1	0,011	0,80
Eau	0,003	0,74	0,002	0,48	0,007	0,56	0,009	0,61
Électricité	0,010	2,85	0,008	1,67	0,006	0,51	0,010	0,70
Cotisation groupement et taxes	0,001	0,42	0,006	1,14	0,033	2,63	0,044	3,15
Enlèvement animaux	0,017	5,02	0,021	4,15	0,022	1,73	0,017	1,22
Litière et enlèvement fumier	0,003	0,94	0,003	0,55	0,013	1,01	0,021	1,51
Total charges variables	0,080	23,14	0,096	19,27	0,173	13,64	0,213	15,31
Aliments	0,488	140,46	0,613	122,99	0,888	70,10	1,746	125,24
Poussins	0,166	47,67	0,145	29,19	0,175	13,79	0,214	15,35
Aliments + poussins	0,654	188,13	0,758	152,18	1,062	83,90	1,96	140,59
Main d'œuvre éleveur (2 SMIC)	0,046	13,36	0,067	13,36	0,238	18,79	0,262	18,79
Coût de production	0,890	255,84	1,076	216,02	1,831	144,63	2,567	184,19
Coût de production (hors éleveur)	0,843	242,48	1,009	202,66	1,593	125,84	2,567	184,19

Source : ITAVI, décembre 2019 (résultats 2018)



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GIRONDE

CONTACT :

Thomas CERCIAT - Conseiller élevage

06 09 21 43 66

Ont participé à la rédaction de cette fiche technique Aurore Paradis-Hiare et Thomas Cerciati.

Bibliographie :

Centre d'Étude de Ressources sur la Diversification (CERD), « Aviculture intégrée, un marché en progression ».